

DEC180633DR12

Décision portant nomination de M. Frédéric BOSSEUR aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6134 intitulée Sciences Pour l'Environnement (SPE)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° l'UMR6134 intitulée Sciences Pour l'Environnement (SPE) et nommant M. Paul-Antoine SANTONI en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6134 en date du 20/03/2018 ;

Considérant que M. Frédéric BOSSEUR a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR20 du 19 au 21 septembre 2007 et du 10 au 13 octobre 2007.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Frédéric BOSSEUR, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6134 intitulée Sciences Pour l'Environnement (SPE), à compter du 1^{er} janvier 2018.

M. Frédéric BOSSEUR exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Frédéric BOSSEUR est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Corte, le 22/03/2018

Le directeur de l'unité
M. Paul Antoine SANTONI

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Ghislaine GIBELLO

Visa du Président de l'Université de Corse Pasquale Paoli
Paul-Marie ROMANI